**Stellantis investit dans CTR pour renforcer la production de lithium à faibles émissions aux États-Unis**

* Stellantis investit plus de 100 millions de dollars pour accélérer le développement du projet de lithium géothermique en Californie et favoriser la décarbonation des chaînes d’approvisionnement des véhicules électriques
* Ce nouvel accord inclut une hausse de l’approvisionnement initial, prévu à 25 000 tonnes, pour atteindre 65 000 tonnes d’hydroxyde de lithium monohydraté par an pour la fabrication de batterie
* Le processus de production intégré de CTR utilise une conception technique modulaire permettant un développement efficace avec un impact limité sur l’environnement et une empreinte carbone réduite
* L’approvisionnement en hydroxyde de lithium durable soutiendra le Plan Dare Forward 2030 et la stratégie produit offensive de Stellantis aux États-Unis, avec le lancement de plus de 25 nouveaux véhicules électriques (BEV) et la vente de 50 % de BEV à l’horizon 2030

AMSTERDAM, le 17 août 2023 – Stellantis N.V. et Controlled Thermal Resources Holdings Inc. (CTR) annoncent aujourd’hui un investissement de plus de 100 millions de dollars consenti par Stellantis pour le développement du projet Hell’s Kitchen de CTR, le plus grand projet de lithium géothermique au monde, avec une capacité totale de production de ressources de 300 000 tonnes par an en équivalent de carbonate de lithium. Le lithium produit à Hell’s Kitchen permettra aux véhicules électriques de Stellantis d’être éligibles aux primes à la consommation de la loi américaine sur la réduction de l’inflation (Inflation Reduction Act – IRA).

En outre, les deux entreprises ont étendu le contrat d’approvisionnement initial, qui prévoit désormais la production par CTR de 65 000 tonnes d’hydroxyde de lithium monohydraté (LHM) par an pour la fabrication de batterie, durant les 10 ans de l’accord. Cette nouvelle entente intègre l’accord d’approvisionnement en lithium original signé par les deux entreprises en juin 2022, pour la fourniture de 25 000 tonnes de LHM par an.

Le projet Hell’s Kitchen de CTR dans le comté d’Imperial en Californie utilisera de la saumure géothermale pour produire du lithium « écologique » pour les batteries à partir d’énergie renouvelable et de vapeur dans un processus intégré en boucle fermée. Il évite ainsi de devoir recourir à des bassins de saumure, des mines à ciel ouvert ou des combustibles fossiles.

« Notre stratégie de décarbonation, leader du secteur, s’appuie sur une production à faibles émissions et un approvisionnement durable comme éléments essentiels de la fabrication de nos véhicules électriques », a déclaré Carlos Tavares, CEO de Stellantis. « Cet accord avec CTR représente une avancée majeure pour notre engagement envers nos clients et notre planète, ainsi que notre volonté d’offrir des solutions de mobilité propres, sûres et abordables en Amérique du Nord. »

Dans le cadre de son plan stratégique Dare Forward 2030, Stellantis a annoncé son intention d’atteindre 100 % des ventes de véhicules électriques à batterie (BEV) pour les voitures de tourisme en Europe et 50 % des ventes de BEV pour les voitures de tourisme et les véhicules utilitaires légers aux États-Unis d’ici 2030. Pour atteindre ces objectifs, le Groupe sécurise une capacité de batteries d’environ 400 GWh, soutenu par six usines de production de batteries en Amérique du Nord et en Europe. Stellantis est en bonne voie pour devenir une entreprise neutre en carbone d’ici 2038, tous champs d’application confondus, avec un pourcentage de compensation des émissions résiduelles à un seul chiffre.

« Cet investissement substantiel de Stellantis dans CTR marque un tournant pour notre entreprise et renforce une nouvelle fois nos efforts pour la production de batteries durables pour les véhicules électriques », a déclaré Rod Colwell, CEO de CTR. « Avec l’adoption croissante des véhicules électriques aux États-Unis et dans le reste du monde, il est plus que jamais essentiel de garantir un approvisionnement et une production responsables des matériaux pour batterie. La localisation de la chaîne logistique des batteries nous permet de minimiser les risques d’approvisionnement et de créer des milliers d’emplois dans une communauté défavorisée. Nous remercions la direction de Stellantis et nous sommes impatients de travailler avec eux afin d’établir les nouvelles références du secteur en matière de fiabilité, d’efficacité et de durabilité. »

L’approvisionnement en hydroxyde de lithium monohydraté pour batterie par CTR devrait démarrer en 2027 pour Stellantis. L’entreprise prévoit de créer 480 emplois dans le secteur du bâtiment par le biais de conventions collectives complètes, et jusqu’à 940 emplois directement liés au projet lorsque celui-ci sera pleinement actif.

# # #

**À propos de Stellantis**

Stellantis N.V. (NYSE : STLA / Euronext Milan : STLAM / Euronext Paris : STLAP) fait partie des principaux constructeurs automobiles et fournisseurs de services de mobilité internationaux. Abarth, Alfa Romeo, Chrysler, Citroën, Dodge, DS Automobiles, Fiat, Jeep®, Lancia, Maserati, Opel, Peugeot, Ram, Vauxhall, Free2move et Leasys : emblématiques et chargées d’histoire, nos marques insufflent la passion des visionnaires qui les ont fondées et celle de nos clients actuels au cœur de leurs produits et services avant-gardistes. Notre objectif : devenir la plus grande tech company de mobilité durable, en termes de qualité et non de taille, tout en créant encore plus de valeur pour l’ensemble de nos partenaires et des communautés au sein desquelles nous opérons. Pour en savoir plus, [www.stellantis.com](http://www.stellantis.com).

**À propos de CTR**

Controlled Thermal Resources Holdings Inc. (« CTR »), par le biais de ses sociétés de projet, se spécialise dans la production de minéraux critiques, de lithium pour batterie et d’énergies renouvelables avec des projets déjà bien avancés aux États-Unis. Depuis plus de 30 ans, l’équipe de direction de CTR assure le développement et la gestion de différentes opérations de géothermie réussies dans la région de Salton Sea, en Californie. Leurs connaissances hautement spécialisées de la région se sont avérées essentielles pour l’avancée des projets de CTR. La construction devrait démarrer fin 2023 pour la phase 1 du projet Hell’s Kitchen. CTR s’engage à fournir de l’énergie renouvelable et des produits à base de lithium durables et abordables en soutien aux initiatives en matière d’énergie verte, et à offrir la garantie d’une chaîne d’approvisionnement en lithium locale et socialement responsable aux États-Unis. Pour en savoir plus, www.cthermal.com.

Contacts :

**Stellantis**

**Fernão Silveira**

Global Communications / Stellantis

fernao.silveira@stellantis.com

+31 6 43 25 43 41

**Shawn Morgan**

North America Communications / Stellantis

shawn.morgan@stellantis.com

+1 (248) 760-2621

**Controlled Thermal Resources**

Lauren Rose

Director, Marketing and Communications

lauren.rose@cthermal.com

+61 438 123 177

**DÉCLARATIONS PROSPECTIVES DE STELLANTIS**

Cette communication contient des déclarations prospectives. En particulier, les déclarations concernant les événements futurs et les résultats opérationnels anticipés, les stratégies commerciales, les bénéfices escomptés suite à la transaction proposée, les futurs résultats opérationnels et financiers, la date de clôture prévue pour la transaction proposée et d’autres aspects attendus de nos opérations ou de nos résultats opérationnels sont des déclarations prospectives. Ces déclarations prospectives peuvent souvent être identifiées par les mots « peut », « pourra », « s’attendre à », « pourrait », « devrait », « prévoir », « estimer », « anticiper », « croire », « rester », « en mesure de », « concevoir », « cibler », « objectif », « prévisions », « projections », « perspectives », « prospects », « planifier », ainsi que par d’autres termes similaires. Les déclarations prospectives ne constituent pas des garanties de performance future. Elles reposent au contraire sur l’état actuel des connaissances de Stellantis ainsi que sur ses projections et attentes futures vis-à-vis d’événements à venir, et de par leur nature sont soumises à des incertitudes et risques inhérents. Elles concernent des événements et dépendent de circonstances susceptibles ou non de survenir ou d’exister à l’avenir, et en tant que telles, il est recommandé de ne pas leur accorder de confiance excessive.

Les résultats réels peuvent différer sensiblement de ceux exprimés dans les déclarations prospectives en raison de divers facteurs, notamment : l’impact de la pandémie de COVID-19, la capacité de Stellantis à lancer avec succès de nouveaux produits et à maintenir les volumes de livraison de véhicules ; les changements sur les marchés financiers mondiaux, l’environnement économique général et les changements dans la demande de produits automobiles, qui est soumise à des cycles ; les changements dans les conditions économiques et politiques locales, les changements dans la politique commerciale et l’imposition de tarifs mondiaux et régionaux ou de tarifs ciblant l’industrie automobile, la promulgation de réformes fiscales ou d’autres changements dans les lois et réglementations fiscales ; la capacité de Stellantis à développer certaines de ses marques à l’échelle mondiale ; sa capacité à offrir des produits innovants et attrayants ; sa capacité à développer, fabriquer et vendre des véhicules dotés de caractéristiques avancées, notamment une électrification, une connectivité et des caractéristiques de conduite autonome accrues ; divers types de réclamations, de poursuites, d’enquêtes gouvernementales et d’autres éventualités, y compris la responsabilité du fait des produits et les réclamations au titre de la garantie, ainsi que les réclamations, enquêtes et poursuites en matière d’environnement ; les dépenses d’exploitation importantes liées à la conformité aux réglementations en matière d’environnement, de santé et de sécurité ; le niveau de concurrence intense dans l’industrie automobile, qui peut augmenter en raison de la consolidation, l’exposition aux déficits de financement des régimes de retraite à prestations définies de Stellantis ; la capacité à fournir ou à organiser l’accès à un financement adéquat pour les concessionnaires et les clients au détail et les risques associés à la création et aux opérations des sociétés de services financiers ; la capacité à accéder à des fonds pour exécuter les plans d’affaires de Stellantis et améliorer ses activités, sa situation financière et ses résultats d’exploitation ; un dysfonctionnement, une perturbation ou une violation de sécurité importants compromettant les systèmes de technologie de l’information ou les systèmes de contrôle électronique contenus dans les véhicules de Stellantis ; la capacité de Stellantis à réaliser les bénéfices anticipés des accords de coentreprise ; les perturbations résultant de l’instabilité politique, sociale et économique ; les risques associés à nos relations avec les employés, les concessionnaires et les fournisseurs ; les augmentations de coûts, les perturbations de l’approvisionnement ou les pénuries de matières premières, de pièces, de composants et de systèmes utilisés dans les véhicules de Stellantis ; le développement dans les relations de travail et industrielles et les évolutions dans les lois du travail applicables ; les fluctuations des taux de change, les changements de taux d’intérêt, le risque de crédit et les autres risques du marché ; les troubles politiques et civils ; les tremblements de terre ou autres catastrophes ; les risques et autres éléments décrits dans le rapport annuel de l’entreprise sur le formulaire 20-F pour l’année clôturée le 31 décembre 2022 et sur le formulaire 6-K pour nos rapports actuels, ainsi que les amendements s’y rapportant déposés auprès de la SEC ; et d’autres risques et incertitudes.

Toutes les déclarations prospectives contenues dans cette communication sont valables à la date des présentes, et Stellantis ne prend aucun engagement de mettre à jour ou de réviser publiquement lesdites déclarations prospectives. De plus amples informations concernant Stellantis et ses activités, y compris les facteurs susceptibles d’impacter de manière significative les résultats financiers de Stellantis, sont incluses dans les rapports et dossiers de Stellantis déposés auprès de l’U.S. Securities and Exchange Commission et de l’AFM.